



Jeudi 29 mars 2018

Communiqué de presse

Lancement du Plan d'investissement dans les compétences 2018-2022

Plus de 120 acteurs de la formation à Dijon

L'Etat et la Région ont donné le coup d'envoi du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), mardi 27 mars à AgroSup Dijon. Océane Charret-Godard, vice-présidente de la Région en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation, et Jean Ribeil, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ont présidé cette réunion d'information qui a réuni plus de 120 personnes, partenaires de la formation et de l'orientation professionnelles mais également acteurs de l'insertion professionnelle et sociale.

L'occasion pour Océane Charret-Godard de souligner que « *la Région se mobilise pour les hommes et les femmes pas ou peu qualifiés salariés ou en recherche d'emploi sur notre territoire grâce aux deux services publics régionaux qu'elle conduit sur les champs de la formation professionnelle (SPRF) et de l'orientation (SPRO), dotés de plus de 130 millions d'euros de budget cette année. La convention entre l'Etat et la Région, qui sera adoptée vendredi 30 mars prochain, permettra de mobiliser près de 26 millions d'euros pour la formation de 5 731 personnes en recherche d'emploi supplémentaires en 2018. Ces 26 millions d'euros apportés par l'Etat permettent d'aller au-delà de ce que fait déjà la Région en matière de formation. La mise en œuvre de ces nouvelles actions par le Conseil régional ou confiées à Pôle emploi permettra aux publics visés par ce plan de faire le point sur leurs compétences et d'accéder, de manière individuelle ou collective, à des qualifications professionnelles de niveau V. L'enjeu étant d'allumer le désir d'apprendre !* »

Jean Ribeil, de son côté, après avoir posé les enjeux majeurs liés à l'évolution des compétences en regard de la situation du chômage de masse, des mutations en cours dans les territoires régionaux et les transformations en profondeur voulues par le gouvernement, en a appelé « *à la mobilisation et l'adhésion de tous au plan Marshall que constitue le Grand Plan d'Investissement et son volet sur la société de compétences. Les 26 millions d'euros investis en 2018 sont une partie des 313 M€ qui seront investis par l'Etat entre 2019 et 2022 afin de bâtir un pacte régional pluriannuel sur l'investissement dans les compétences, en complément du Conseil Régional et de Pôle Emploi* ».

A propos du PIC :

Le Plan d'investissement dans les compétences permet d'engager l'édification d'une société des compétences se traduisant par 2 objectifs majeurs :

- former un million de jeunes peu qualifiés et un million de demandeurs d'emplois de longue durée faiblement qualifiés ;
- accélérer la transformation de la formation professionnelle en replaçant le bénéficiaire et ses besoins au cœur du système, avec une logique de parcours personnalisés et sécurisés mais aussi en modernisant les organismes de formation, leurs offres, et en accélérant leur transition numérique.

Les orientations du PIC en 6 axes :

- Mieux voir pour mieux orienter ;
- Repérer, renouer le dialogue et (re)mobiliser les personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- Proposer des parcours de formation vers l'emploi durable ;
- Soutenir l'innovation et l'expérimentation par des appels à projet compétitifs ;
- Développer une nouvelle interface numérique du compte personnel de formation ;
- Piloter et évaluer le PIC.

Le plan mobilisera plusieurs leviers :

- Les conventions d'amorçage 2018 : signées entre la Région et l'État en région, elles permettront de développer et financer des formations supplémentaires (5 731 en Bourgogne-Franche-Comté) ;
- Les dispositifs d'insertion professionnelle comme la garantie jeunes, les nouveaux parcours emplois compétences...
- Des appels à projets pour l'innovation, pour encourager les acteurs à expérimenter et déployer les actions les plus prometteuses sur les territoires.

Contacts presse :

Préfecture de Région :

Cécile Hermier – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08